

Perspectives démographiques « Lycée 2040 »

QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LE MORBIHAN ?

Le Conseil régional a engagé une réflexion et des concertations sur les évolutions démographiques et les réseaux de lycées. Le SNES-FSU informe la profession pour pouvoir agir.

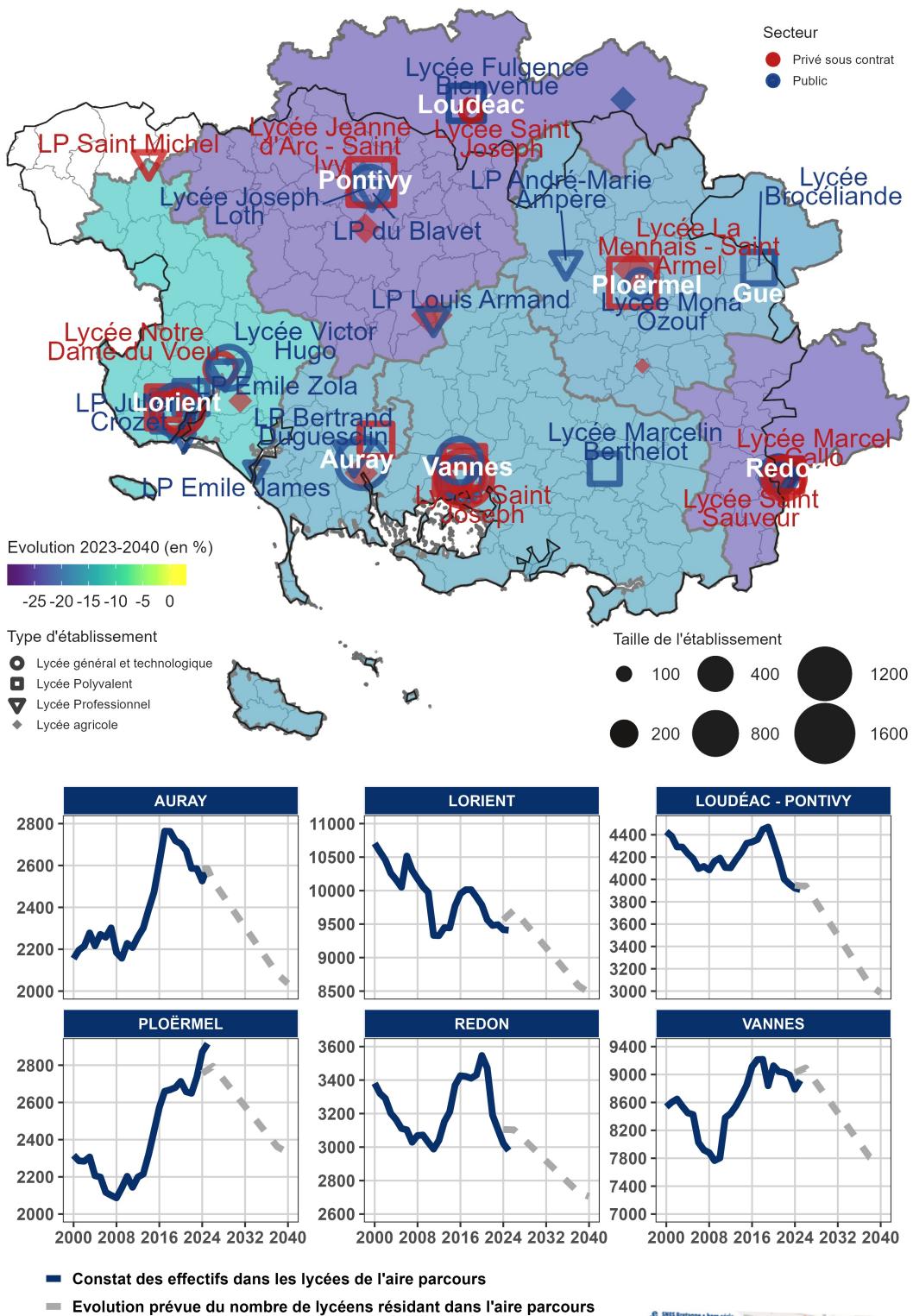
Dans le Morbihan, les différentes aires parcours du département pourraient connaître une baisse des effectifs lycéens.

Cette baisse serait plus marquée dans les deux aires parcours qui chevauchent les Côtes d'Armor (Loudéac-Pontivy) et l'Ille-et-Vilaine (Redon).

Les deux aires parcours qui accueillent le plus d'élèves – Lorient et Vannes – pourraient perdre une centaine d'élèves par an et voir leurs effectifs lycéens diminuer d'un peu plus de 1 000 élèves d'ici 2040. **L'aire de Vannes retrouverait néanmoins des effectifs proches de ceux de la fin des années 2000**, alors que celle de Lorient poursuivrait une baisse des effectifs lycéens, quasiment continue depuis le début des années 2000, ce qui pourrait fragiliser des lycées professionnels de petite taille présents dans cette zone.

Les deux autres aires parcours du département – l'aire d'Auray et celle de Ploërmel – pourraient connaître une diminution de leurs effectifs lycéens d'environ 35 élèves par an, **ramenant leurs effectifs des niveaux proches de celui de la fin des années 2000**. Dans l'aire de Ploërmel l'articulation des trois lycées publics sera probablement interrogée par la région face à la concurrence de l'institution privée Le Mennais-Saint-Armel dont les effectifs ont fortement augmenté depuis 2010.

Il est indispensable de défendre et renforcer le service public d'Éducation dans le département.



Les revendications du Snes-FSU :

- » Les évolutions démographiques doivent permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe.
 - » Le SNES-FSU défend la présence d'établissements publics de proximité sur tous les territoires.

Plus d'infos sur notre site » Des analyses académiques et pour les autres départements dans le SNES Bretagne n°175. **Dossier spécial « la mixité scolaire en Bretagne »** publié en décembre 2023.

